

## Compte Rendu du Conseil municipal du 3 mars 2023

Présents : M. Jean-Claude Pichon, M. Daniel Poctier, Mme Stéphanie Castaldi, Mme Elodie Pieuchot, M. Bernard Brune, M.Pascal Magnin, M. Jean-Philippe Macchioni,

M. Patrick Maraux,

Absents excusés: M.Dominique Dupont. M.Gaëtan Caron. M. Adrien Périat.

Secrétaire de séance : M. Patrick Maraux

### VOTE DU BUDGET

-Présentation du compte de gestion du service de gestion comptable de Poligny  
Approuvé à l'unanimité. Présentation du compte administratif.

Les résultats de l'exercice 2022 en **fonctionnement**

dépenses : 214.060 €, recettes:287 044 €

Les résultats de l'exercice 2022 en **investissement**

dépenses : 139.655,16 € , recettes 163 944,02 €

Le conseil constate la concordance du compte de gestion et du compte administratif et approuve .

-Présentation du budget primitif pour 2023. les recettes en dépense et fonction sont en équilibre.

Fonctionnement: DF=RF :485 323 € Investissement DI= RI 239 800 €.

Budget approuvé par le conseil.

### VOTE DES DEUX TAXES

Le taux TFPB (taxes foncières sur propriétés bâties) du département est de 38,94 %

Taxe foncière non bâties reste au taux de 25,73%.

Le conseil reconduit les taux pour 2023.

### VENTE DE BOIS

La commune met en vente des lots de 10 stères de bois ' houppiers ' au tarif de 9,00 € le stère. Inscriptions en mairie jusqu' au 17 mars.

### DEVIS TRAVAUX

-Fenêtres Salle des fêtes : ALUFERM 6477,78 €

-Faux plafond local associations : PHILIPPI 3400 €

-Électricité remise en état agence postale, périscolaire, local associations

DELACOIX : 3167 €.

-Trottoirs : MONTHOLIER TP : 62.000 € .

### MARPA

La cotisation annuelle à la demande de la commune d' Arc et Senans passe à 3,00 € par habitant.

### NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le samedi 1<sup>ER</sup> avril RDV 9h en mairie

**Prochain Conseil le 7 avril 2023**